

2 février 2010

«Mobilité piétonne» lance une campagne sur la sécurité routière

Marcher sans limite d'âge

Les piétons âgés sont beaucoup plus souvent victimes d'accidents que les jeunes. Aussi « Mobilité piétonne » lance-t-elle une campagne en collaboration avec l'artiste Emil afin de fournir des recommandations et des conseils aux personnes âgées se déplaçant à pied. La campagne s'adresse également aux conducteurs.

Les déplacements à pied jouent un rôle très important pour les personnes âgées en particulier car ils permettent d'améliorer la qualité de vie et la joie de vivre. Les études sont éloquentes : le fait de marcher 30 minutes tous les jours améliore la circulation et réduit de manière considérable les maladies chroniques les plus fréquentes dont souffrent les personnes âgées telles que le diabète de la maturité, l'ostéoporose ou la maladie d'Alzheimer. Les promenades régulières limitent la perte de masse musculaire, contribuant à prévenir les chutes.

Les statistiques des accidents sont accablantes. Le risque d'être tué ou grièvement blessé est huit fois plus élevé pour les personnes âgées de plus de 80 ans que pour celles de 40 à 64 ans. Selon le droit de la circulation routière, la majorité des accidents impliquant des piétons âgés sont causés par des conducteurs et seule une minorité est causée par les piétons touchés. La plupart de ces accidents sont provoqués par des conducteurs ne respectant pas les passages pour piétons. Si les jeunes usagers de la route sont généralement en mesure de compenser le comportement fautif des conducteurs, les personnes âgées ont néanmoins plus de difficultés à faire de même. Par ailleurs, les conséquences des lésions sont plus graves pour les personnes âgées que pour les jeunes.

Un comportement adéquat aide à prévenir les accidents

La campagne formule la recommandation suivante : « toujours rester concentré ». Emil, artiste de cabaret et ambassadeur de la campagne, résume parfaitement ce principe : « devant les zèbres jaunes, mieux vaut se comporter en dompteur concentré plutôt qu'en clown ». Emil soutient la campagne de « Mobilité piétonne » qui vise à améliorer la sécurité des personnes âgées sur la route et à leur permettre de se sentir plus en sécurité. En collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (bpa), Pro Senectute, l'association Spitex et d'autres organisations partenaires, l'association suisse des piétons a publié un dépliant fournissant des recommandations sur la manière de se comporter sur la route. Une brochure destinée essentiellement aux accompagnants des seniors livre également des informations à ce sujet. Elle sert également de

manuel permettant aux accompagnants d'évaluer les risques d'accident des personnes âgées et fournit des conseils utiles pour améliorer les connaissances de la réalité routière. La brochure donne des conseils aux conducteurs car les accompagnants, les membres de la famille et les amis des personnes âgées sont généralement aussi des automobilistes.

Les autorités publiques sont également mises à contribution

Certes, la sécurité routière est étroitement liée au comportement humain. Or, les infrastructures sûres et adaptées aux piétons jouent également un rôle essentiel. Par exemple, les réseaux de chemins pour piétons doivent être denses, agréables et ininterrompus. Les traversées sécurisées doivent être aménagées au bon endroit avec un îlot central ou des avancées de trottoir. Ces tâches incombent aux cantons et aux communes. Depuis plus de 30 ans, l'association « Mobilité piétonne » veille à ce que ces demandes soient prises en compte lors de la planification.

La brochure et le dépliant peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant à : « Mobilité piétonne », tél. 078 860 11 47, info@mobilitepietonne.ch, www.a-pied.ch.

Encadré:

Les recommandations suivantes permettent d'améliorer la sécurité routière des personnes âgées.

Conducteurs

- Soyez particulièrement prudents et attentifs lorsqu'une personne âgée marche sur la route ou sur le trottoir
- Attendez patiemment que le piéton ait traversé le passage piéton et atteint l'autre côté de la route
- Arrêtez-vous toujours complètement lorsque des personnes âgées souhaitent traverser la route, même s'ils viennent de la gauche.

Personnes âgées

- Prenez conscience de vos possibilités et de vos limites
- Soyez toujours bien préparé lorsque vous quittez la maison
- Arrêtez-vous toujours brièvement avant de traverser la chaussée. Prenez garde aux véhicules qui dépassent ainsi qu'au trafic venant de la droite
- Assurez-vous que les véhicules s'arrêtent vraiment avant le passage piéton

Plus d'informations pour les professionnels des médias:

Français: Alain Rouiller, Vice-président Rue de l'Avenir
022 777 10 02 ou 079 512.28.66, alainrouiller@bluewin.ch

Allemand: Christian Thomas. Directeur de la campagne.
043 488 40 34 ou 076 528 80 82, christian.thomas@fussverkehr.ch

Italien: Christina Terrani, Gruppo per la moderazione del traffico nella Svizzera italiana
076 373 55 58, info@moderazionetraffico.ch